

Comptes consolidés

CONSORT NT

31/12/2015

BILAN CONSOLIDE*Données en K euros*

ACTIF	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Ecart d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	4.1	697	146
Immobilisations corporelles	4.1	2 346	2 571
Immobilisations financières	4.1	504	550
Actif immobilisé		3 546	3 267
Stocks et en-cours		20	287
Clients et comptes rattachés	4.2	41 569	35 120
Autres créances et comptes de régularisation	4.3	5 881	3 626
Valeurs mobilières de placement	4.4	0	
Disponibilités		7 607	11 545
Actif circulant		55 077	50 578
Total de l'actif		58 623	53 845
PASSIF		31/12/2015	31/12/2014
Capital		1 761	1 761
Primes		565	565
Réserves consolidées	4.5	10 882	8 107
Résultats consolidés		6 374	6 724
Capitaux propres (Part du Groupe)		19 582	17 157
Intérêts minoritaires		64	70
Capitaux propres consolidés		19 646	17 227
Provisions pour risques et charges	4.6	651	840
Fournisseurs et comptes rattachés	4.7	5 390	4 860
Dettes fiscales et sociales	4.8	28 518	27 846
Autres dettes et comptes de régularisation	4.9	4 418	3 072
Passif circulant		38 326	35 778
Total du passif		58 623	53 845

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Données en K euros	Notes	31/12/2015	31/12/2014
Chiffres d'affaires	4.11	125 192	125 174
Autres produits d'exploitation	4.12	2 926	1 991
Produits d'exploitation		128 118	127 165
Achats consommés	4.13	(22 134)	(22 731)
Charges de personnel		(91 659)	(89 445)
Autres charges d'exploitation		(137)	(39)
Impôts et taxes		(4 248)	(4 282)
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.14	(1 401)	(1 572)
Résultat d'exploitation		8 541	9 096
Charges et produits financiers	4.15	(4)	(12)
Résultat courant des entreprises intégrées		8 537	9 084
Charges et produits exceptionnels	4.16	(424)	(303)
Impôts sur les résultats	4.17	(1 727)	(2 062)
Résultat net des entreprises intégrées		6 386	6 719
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat net de l'ensemble consolidé		6 386	6 719
Intérêts minoritaires		12	(8)
Résultat net (Part du Groupe)		6 374	6 727
Résultat par action		2,90	3,06
Résultat dilué par action *		2,90	3,06

* En l'absence d'instruments financiers ayant un impact potentiel sur les capitaux propres consolidés de Consort NT, le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Données en K euros	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net consolidé	6 386	6 719
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions	520	744
Variation des impôts différés	47	(147)
Plus-values de cession, nettes d'impôt	(5)	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 949	7 316
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(5 692)	1 339
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 256	8 655
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 077)	(433)
Acquisition d'immobilisations financières	96	
Variation des dettes sur acquisition d'immobilisations	(238)	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	0	54
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 219)	(379)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(3 962)	(4 373)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(19)	(30)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(3 981)	(4 403)
Incidence des variations de cours des devises	6	7
Variations de trésorerie	(3 938)	3 880
Trésorerie d'ouverture	11 545	7 665
Trésorerie de clôture	7 607	11 545

Sommaire

1	Evénements importants de l'exercice et événements survenus depuis la clôture de l'exercice	7
2	Informations permettant la comparabilité des comptes	7
2.1	Informations relatives au périmètre de consolidation	7
3	Modalités de consolidation, principes comptables et méthodes d'évaluation	8
3.1	Principes et modalités de consolidation.....	8
3.1.1	Méthode de consolidation	8
3.1.2	Traitement des écarts d'acquisitions	8
3.1.3	Date d'arrêté des comptes.....	8
3.1.4	Méthode de consolidation pour les entreprises étrangères consolidées	8
3.1.5	Intérêts minoritaires.....	8
3.2	Principes comptables et méthodes d'évaluation.....	9
3.2.1	Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements.....	9
3.2.2	Immobilisations incorporelles	9
3.2.3	Immobilisations corporelles	9
3.2.4	Créances et dettes.....	10
3.2.5	Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison.....	10
3.2.6	Indemnités de fin de carrière.....	10
3.2.7	Définition du résultat exceptionnel	11
3.2.8	Crédit d'impôt recherche.....	11
3.2.9	Impôts différés et décalages temporaires d'impôt	11
4	Analyse des comptes consolidés	11
4.1	Immobilisations et amortissements	11
4.2	Créances clients et comptes rattachés.....	12
4.3	Impôts différés actif et autres créances.....	12
4.4	Valeurs mobilières de placement et disponibilités	13

4.5	Capitaux propres.....	13
4.6	Provisions pour risques et charges.....	14
4.7	Fournisseurs et comptes rattachés	14
4.8	Dettes fiscales et sociales	15
4.9	Autres dettes	15
4.10	Echéances des créances et des dettes.....	15
4.11	Répartition du chiffre d'affaires.....	15
4.12	Autres produits d'exploitation.....	16
4.13	Achats consommés	17
4.14	Dotations et reprises de provisions.....	17
4.15	Résultat financier.....	17
4.16	Résultat exceptionnel.....	18
4.17	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	18
4.18	Retraitement des crédits-bails.....	19
5	Autres informations	19
5.1	Engagements hors bilan.....	19
5.2	Montant des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat.....	19
5.3	Personnel	19
5.3.1	Effectif.....	19
5.3.2	Rémunération des organes de direction.....	20
5.3.3	Participation des salariés	20
6	Exposition aux risques particuliers	20
6.1	Risque de marché	20

ANNEXES AU COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés de CONSORT NT ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985, portant adaptation de la 7^e directive européenne, dont les modalités d'application ont été fixées par le décret 86-221 du 17 février 1986 et le décret 90-72 du 17 janvier 1990, avec le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, ainsi qu'avec les dispositions du Code de commerce.

Cette consolidation du sous-groupe Consort NT est facultative. Elle est comprise par la méthode de l'intégration globale dans la consolidation légale de Consort NT Group.

1 Evénements importants de l'exercice et événements survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

2 Informations permettant la comparabilité des comptes

2.1 Informations relatives au périmètre de consolidation

NOM/ACTIVITE/N° SIREN/ADRESSE	% DETENTION 31/12/15	% DETENTION 31/12/14	METHODE D'INTEGRATION
<u>Société mère</u> CONSORT NT, SSII 389488016 58 bd. Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris			
<u>Sociétés filles :</u>			
CONSORT FRANCE, SSII 418827655 58 bd. Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris	100 %	100 %	I Globale
CONSORT R&D, SSII 430195271 58 bd. Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris	90 %	90 %	I Globale
CONSORT MEDITERRANEE 5, rue Fidouzi à Casablanca MAROC	100 %	100 %	I Globale
CONSORT ITALIA Via Brigata Lupi, 6 à Bergamo ITALIE	100 %	100 %	I Globale

Toutes les sociétés détenues sont intégrées dans le périmètre de consolidation ; la société Consort Italia est en sommeil.

2.2 Reclassement

Une partie des logiciels inscrits en actif immobilisé au 31/12/2015 avaient été enregistrée au poste « En-cours de production de services » au 31/12/2014. Ce reclassement porte sur un montant total de 256 K € qui est ventilé de la manière suivante :

- au poste « logiciels » pour : 72 K €
- au poste « immobilisations incorporelles en cours » pour : 184 K €

3 Modalités de consolidation, principes comptables et méthodes d'évaluation

3.1 Principes et modalités de consolidation

3.1.1 Méthode de consolidation

La méthode de consolidation est l'intégration globale, avec dégagement des intérêts minoritaires, dans les cas d'une détention majoritaire par le Groupe. Les sociétés dans lesquelles le Groupe possède plus de 20 %, mais n'assure pas le contrôle, même conjoint, sont mises en équivalence. Il en est de même lorsque le Groupe n'a pas statué sur une détention à long terme de la participation.

Toutes les sociétés du périmètre sont intégrées globalement.

3.1.2 Traitement des écarts d'acquisitions

Ce poste est totalement amorti depuis le du 31 décembre 2011.

3.1.3 Date d'arrêté des comptes

Les sociétés consolidées arrêtent leur exercice social au 31 décembre.

3.1.4 Méthode de consolidation pour les entreprises étrangères consolidées

La conversion des comptes de Consort Méditerranée, de sa monnaie de fonctionnement à l'euro, s'effectue de la manière suivante :

- les éléments non monétaires, y compris les capitaux propres, sont convertis au cours historique
- les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture de l'exercice.

3.1.5 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des actionnaires minoritaires dans la situation nette et le résultat des sociétés consolidées.

3.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la loi française et les directives européennes. Les contrats de crédit-bail, ne présentant pas un caractère significatif, ne font pas l'objet d'un retraitement.

3.2.1 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises, le groupe Consort est amené à procéder à un certain nombre d'estimations et à retenir certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables, qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La Direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les résultats réels futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du groupe portent notamment sur les dépréciations des créances clients, l'évaluation des immobilisations incorporelles, les provisions et les impôts différés.

3.2.2 Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont dépréciés sur une durée allant d'un an à trois ans, selon le mode linéaire.

L'écart de première consolidation d'une société est réparti dans les postes appropriés du bilan consolidé ; la partie non affectée de cet écart est inscrite à un poste particulier d'actif ou de passif du bilan consolidé.

Les écarts non affectés sont amortis sur 10 ans.

3.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, dans le respect des règles fixées par les règlements du Comité de la réglementation comptable 2002-10 et 2004-06.

A cet effet, le Groupe a décomposé l'immeuble de bureaux dont il est propriétaire, la valeur des composants ressortant à 680 K€, soit 50% de la valeur totale. Les composants sont amortis sur une durée allant de 11 à 30 ans, la structure étant amortie sur 45 ans.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire ou dégressif :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode
Constructions décomposées	11 à 45 ans	Linéaire
Installations générales, agencements divers	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	2 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans	Linéaire et dégressif
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Il a été considéré que les amortissements dégressifs pratiqués correspondaient à un amortissement économiquement justifié, eu égard à la politique de renouvellement des investissements et à la charge annuelle que représente la possession d'une immobilisation amortie.

3.2.4 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

3.2.5 Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non-respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées.

Prestations de services, Contrats à long terme

Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

Les revenus ne sont pas comptabilisés lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la prestation.

Autres prestations :

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

3.2.6 Indemnités de fin de carrière

La convention collective prévoit un droit à indemnité de fin de carrière pour le personnel ayant cinq années d'ancienneté révolues.

Le groupe ne constitue pas de provision pour indemnité de fin de carrière ou complément de retraite pour l'ensemble de ses salariés dans ses comptes consolidés.

La provision dotée en 2015 pour 218 K€ se rapporte à un marché d'infogérance qui a démarré en janvier 2015 : les contrats de travail des salariés de ce contexte ont été transférés au groupe CONSORT dans le cadre d'un accord soumis à l'Unité Territoriale de la DIRECCTE du Tarn par lequel les contrats de travail sont repris avec leur ancienneté.

En parallèle, un produit exceptionnel relatif à la transition sociale de 218 K€ a été rechargé pour ces mêmes contrats à notre client.

Les engagements de retraite pour tous les autres salariés ont été évalués à 274 K euros au 31 décembre 2015 sur la base d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.7 Définition du résultat exceptionnel

La formation du résultat exceptionnel du Groupe comprend les éléments extraordinaires ainsi que les éléments exceptionnels des activités ordinaires.

3.2.8 Crédit d'impôt recherche

Au titre de l'exercice 2014, le groupe CONSORT NT a lancé une démarche d'analyse de ses projets susceptibles d'être éligibles à du crédit d'impôt Recherche. Suite à cette analyse, ont été comptabilisés dans les comptes de 2014, dans le poste « subventions d'exploitation », des crédits d'impôt recherche à hauteur de 217 K€ relatifs à des dépenses engagées en 2014 dans le cadre de projets d'innovation. Cette estimation était basée sur les informations disponibles lors de l'arrêté des comptes, la mission d'analyse du périmètre n'étant pas alors terminée.

L'analyse approfondie et étendue à différents projets a permis de réviser cette estimation de 217 K€ à 410 K€, soit un complément de 193 K€ enregistrés dans les produits d'exploitation de l'exercice 2015.

3.2.9 Informations relatives au Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) accordé par l'Etat a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement.

Le crédit d'impôt correspond pour l'année 2015 à 6 % de notre masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC ; ce taux était le même en 2014.

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le groupe a comptabilisé un CICE de 2 210 K€ en diminution des charges de personnel. Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, un certain nombre de dépenses permettant à la société d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte.

3.2.10 Impôts différés et décalages temporaires d'impôt

Les décalages temporaires d'impôt sur les bénéfices font l'objet de la constatation d'un impôt différé actif ou passif calculé selon la méthode du report variable en fonction des taux votés à la clôture de l'exercice. Les déficits fiscaux dorénavant reportables indéfiniment donnent lieu au calcul de l'impôt différé actif correspondant dans le respect des textes.

4 Analyse des comptes consolidés

4.1 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles comprennent pour l'essentiel des logiciels et des écarts d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions, d'installations diverses, de matériels de transport, de matériels de bureau et informatiques et de mobiliers.

Immobilisations en K €	31/12/2014	Acquisitions	Cessions ou Sortie d'actifs	Autres	31/12/2015
Ecarts d'acquisition	905				905
Concessions, brevets et droits similaires	270	658			928
Constructions	1 483				1 483
Autres immobilisations corporelles	3 653	374	47	3	3 983
Prêts et autres immobilisations financières	550	45	91		504
Total	6 861	1 077	138	3	7 803

Amortissements en K €	31/12/2014	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2015
Ecarts d'acquisition	905				905
Concessions, brevets et droits similaires	124	107			231
Constructions	692	35			727
Autres immobilisations corporelles	1 874	566	47	2	2 394
Total	3 595	708	47	2	4 257

La très large partie des immobilisations est localisée en Ile-de-France.

4.2 Créances clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés en K€	31/12/2015	31/12/2014
Clients	35 959	29 329
Effets à recevoir		0
Clients douteux	214	174
Clients – Factures à établir	6 169	6 385
Dépréciation clients	(773)	(768)
Total	41 569	35 120

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 12 mois, à l'exception du poste clients douteux pour 214 K€

4.3 Impôts différés actif et autres créances

Les impôts différés actif représentent 192 K€ au 31 décembre 2015 contre 240 K€ au 31 décembre 2014 et correspondent aux décalages temporaires, notamment sur la participation des salariés et la contribution sociale de solidarité.

Conformément au règlement 99-02, les actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale, quelle que soit leur échéance.

Autres créances en K€	31/12/2015	31/12/2014
Etat – Impôts différés	192	240
Personnel et comptes rattachés	153	41
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	302	151
Impôts sur les bénéfices	11	11
Taxe sur la valeur ajoutée (1)	905	911
Groupe et associés	4 235	1 778
Débiteurs divers	0	93
Charges constatées d'avance	83	400
Total	5 881	3 626

(1) Commentaire sur l'évolution du poste « Autres créances » :

Les postes « Clients et comptes rattachés » et « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » sont présentés après élimination des opérations entre sociétés du groupe. La TVA relative à ces opérations a été neutralisée des postes « autres créances et comptes de régularisation » et « Dettes fiscales et sociales ».

4.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2015.

4.5 Capitaux propres

Le capital social est composé de 2.201.225 actions d'un nominal de 0,8 euro, dont 0.54 % reste à la disposition du public sur le Marché Libre de la Bourse de PARIS au 31 décembre 2015.

Les actions sont assorties d'un droit de vote double lorsqu'elles sont détenues depuis au moins deux ans sans interruption.

2015 en K euros	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Situation au 01/01/2015	1 761	565	14 831		17 157
Dividendes			(3 962)		(3 962)
Résultat de l'exercice				6 374	6 374
Autres variations			13		13
Situation au 31/12/2015 : part du groupe	1 761	565	10 882	6 374	19 582
Situation au 31/12/2015 : intérêts minoritaires			52	12	64

2014 en K euros	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Situation au 01/01/2014	1 761	565	12 498		14 824
Dividendes			(4 402)		(4 402)
Résultat de l'exercice				6 724	6 724
Autres variations			8		8
Situation au 31/12/2014 : part du groupe	1 761	565	8 104	6 724	17 157
Situation au 31/12/2014 : intérêts minoritaires			78	- 8	70

4.6 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ressortent à 651 K€ au 31 décembre 2015 contre 840 K€ au 31 décembre 2014.

En K euros	31/12/2014	Augmentations	Reprises	31/12/2015
Provisions pour acquisition de titres				0
Provisions pour risques	840	11	(416)	435
Provisions pour charges		218		218
Total	840	229	(416)	651

Les provisions pour risques couvrent des risques sociaux (risques prud'homaux, risques divers liés au personnel).

Les provisions pour charges correspondent à des indemnités de fin de carrière pour une population spécifique (cf 3.2.6).

4.7 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs - comptes rattachés en K €	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs	3 229	3 544
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 161	1 315
Total	5 390	4 860

4.8 Dettes fiscales et sociales

Dettes fiscales et sociales en K€	31/12/2015	31/12/2014
Personnel et comptes rattachés (1)	7 768	8 118
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 073	8 874
Impôts sur les bénéfices	0	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 111	8 166
Autres impôts, taxes et assimilés	2 566	2 688
Total	28 518	27 846

(1) Dont 2.126 K € de Personnel – charges à payer (incluant Primes)

4.9 Autres dettes

Autres dettes en K€	31/12/2015	31/12/2014
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	238
Groupe et associés (Consort NT Group)	2 230	1 087
Autres dettes	995	876
Produits constatés d'avance	1 193	871
Total	4 418	3 072

4.10 Echéances des créances et des dettes

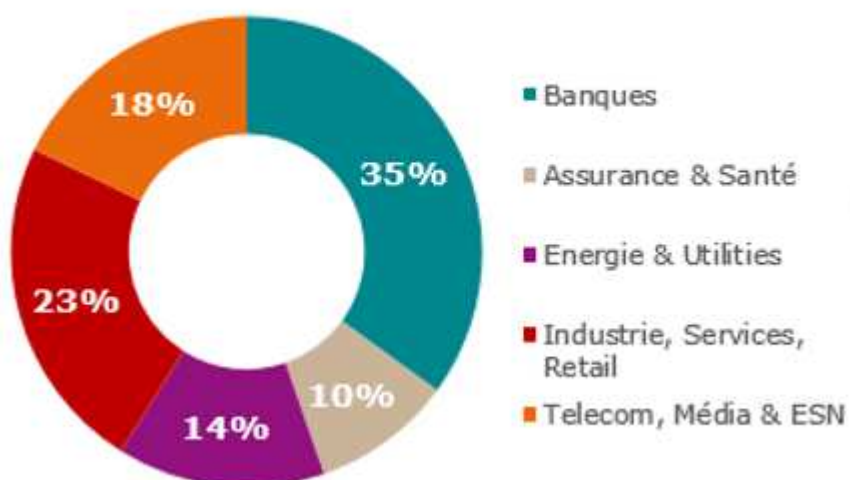
Les créances et les dettes ont majoritairement une échéance inférieure à douze mois.

4.11 Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de 2015 est de 125 192 K€ contre 125 174 K€ en 2014 ; il est essentiellement réalisé en France. L'activité s'articule de la façon suivante :

- Solutions applicatives : 29 %
- Services d'infrastructures : 71 %

SECTORISATION



4.12 Autres produits d'exploitation

En K euros	31/12/2015	31/12/2014
Production stockée	-11	287
Production immobilisée	444	0
Subventions d'exploitation (1)	735	515
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	1 680	1 185
Autres produits	78	4
Total	2 926	1 991

(1) pour 2015, dont :

Complément de crédit d'impôt recherche imputable à des projets réalisés en 2014 : 193 K €
 Crédit d'impôt recherche imputable à des projets réalisés en 2015 : 540 K €

4.13 Achats consommés

Autres achats et charges externes en K€	31/12/2015	31/12/2014
Etudes et prestations de services	8 827	10 229
Matières et fournitures non stockées	1 134	982
Sous-traitance générale	4 618	4 628
Locations et charges locatives	2 547	2 619
Entretien et réparations	395	372
Primes d'assurance	94	15
Etudes, documentations, séminaires	9	
Personnel extérieur	1 193	924
Honoraires	856	692
Publicité et relations extérieures	250	227
Déplacements, missions et réceptions	1 809	1 624
Frais postaux et télécommunications	118	179
Services bancaires	73	72
Divers	211	168
Total	22 134	22 731

4.14 Dotations et reprises de provisions

Provisions en K€	31/12/2014	Dotations	Reprises	31/12/2015
Risque de litiges sociaux	840	11	416	435
Risques commerciaux		218		218
Dépréciation du poste Clients	768	682	677	773
Dépré. Autres créances	7			7
Total	1 615	911	1 094	1 432
Dont dotation / reprise d'exploitation		693	1 094	
Dont dotation / reprise exceptionnelle		218	0	

4.15 Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 4 K€.

4.16 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se traduit par une perte de 424 K€ qui se décompose comme suit :

En K€	31/12/2015	31/12/2014
Charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion	-211	-323
Dotation / reprise provision risque	0	
Dotation exceptionnelle aux amortissements	-218	
Autres produits exceptionnels	5	21
Total	-424	-302

En 2015, les charges exceptionnelles sur opération de gestion correspondent principalement à des indemnités de départ de salariés considérées comme exceptionnel de par leur montant individuel et leur caractère non récurrent.

4.17 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt sur les sociétés en K€	2015	2014
Résultat courant	1 868	2 163
Résultat exceptionnel	(141)	(101)
Résultat net	1 727	2 062

Preuve d'impôt :

En k€	31/12/2015	31/12/2014
Résultat consolidé avant IS	8 113	8 781
Taux IS	33.33 %	33.33 %
IS théorique	2 704	2 927
IS sur charges non déductibles définitivement	98	82
IS sur produits non taxables définitivement	(981)	(869)
Crédits d'impôt	(68)	(100)
Autres	(28)	22
Charge d'impôt effective	1 727	2 062

A compter du 1^{er} janvier 2013, toutes les sociétés françaises détenues à au moins 95 % par la société Consort NT Group sont intégrées fiscalement avec Consort NT Group comme société tête de groupe.

4.18 Retraitement des crédits-bails

Les contrats de crédit-bail souscrits par le Groupe ne sont pas significatifs ; ils n'ont donc pas été retraités en consolidation. Les contrats, uniquement de nature mobilière, portent sur des matériels informatiques de valeur non significative.

5 Autres informations

5.1 Engagements hors bilan

Les engagements de retraite déterminés suivant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié s'établissent à 274 K€ au 31 décembre 2015.

5.2 Montant des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat

Montants liés au contrôle légal des comptes	99 K euros
Montants relatifs aux conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	-

5.3 Personnel

5.3.1 Effectif

	2015	2014
Effectif salariés moyen	1.803	1.741
Effectif productif + staff à la clôture de l'exercice (1)	1.902	1.857

(1) dont 132 sous-traitants et intérimaires au 31 décembre 2015 contre 105 au 31 décembre 2014.

Le montant des charges sociales s'élève à 25.493 K€ en 2015 (contre 24.984 K€ en 2014) après déduction du CICE 2015 pour un montant de 2.210 K€.

5.3.2 Rémunération des organes de direction

La rémunération totale des organes de Direction (mandat de direction par Consort NT Group) s'est élevée, en 2015, à 202 K€.

Aucun engagement en matière de retraite n'excède ce qui est attribué aux salariés.

5.3.3 Participation des salariés

La participation des salariés aux fruits de l'expansion pour le groupe est de 206 K€ au titre de l'exercice 2015.

6 Exposition aux risques particuliers

6.1 Risque de marché

Le Groupe ne possède aucune créance ou dette significative en monnaie étrangère.

Le Groupe n'a ni engagement sur les instruments de couverture ni dettes à taux variable.